



Sainte-Thérèse, le 15 février 2019

Par courriel :

[ministre@education.gouv.qc.ca](mailto:ministre@education.gouv.qc.ca)

M. Jean-François Roberge  
Ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur  
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur  
Édifice Marie-Guyart  
1035, rue de la Chevrotière  
16<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5A5

**Objet : Grève générale illimitée du Syndicat des tuteurs et tutrices de la Télé-Université**

Monsieur le Ministre,

La négociation entre le Syndicat des tuteurs et tutrices de la Téluq (STTTU) et la direction semblait sur la bonne voie l'automne dernier, les deux parties montrant de l'ouverture à des compromis. Cette ouverture faisait suite à une période trouble marquée par la création de postes de professeurs sous contrat pour faire le travail des tuteurs et tutrices sans être plus qualifiés, l'octroi d'un contrat de sous-traitance jugé illégal par le gouvernement et la suspension du directeur général de la Téluq.

Malheureusement, cet hiver, la partie patronale est revenue sur ses avancées, ne garantissant plus la survie de tuteurs et tutrices dans son plan d'affaires. Alors que le STTTU discute d'encadrement des étudiants, d'expertise et de qualité de l'enseignement, la direction parle de rentabilité.

Nous sommes d'avis que l'éducation n'est pas une marchandise. Devant le silence des autorités, tout porte à penser que la Téluq puisse servir de laboratoire pour le modèle de formation à distance à développer dans les autres universités québécoises, un modèle basé sur la création de nouveaux titres d'emploi et une fragmentation de la tâche, un modèle axé sur la marchandisation de l'enseignement supérieur qui va fragiliser davantage les conditions des personnes chargées de cours universitaires.

Les tuteurs et tutrices de la Téluq ont depuis toujours contribué à la renommée d'excellence de l'institution par leur expertise qui repose entre autres sur un diplôme de deuxième cycle et une moyenne de 14 ans d'ancienneté ainsi que la qualité de l'encadrement qu'ils et elles offrent aux étudiants et étudiantes. Réduire cet encadrement et le fragmenter entre plusieurs corps d'emploi s'inscrit dans une logique de rentabilité et non de qualité de l'enseignement.

Il est temps que vous interveniez face à cette dérive de la Téluq, que vous rappeliez à la direction son mandat éducationnel et la place que doivent continuer d'occuper les tuteurs et tutrices dans l'institution. Sinon, nous comprendrons que c'est la qualité de tout le modèle de développement du télenseignement et de la formation à distance dans l'enseignement supérieur qui est en péril et nous, syndicats membres de la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec, agirons en conséquence.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments distingués.

Aude Lacasse, présidente

Judith Trudeau, vice-présidente

Denis Paquin, trésorier

Chantal Pilon, secrétaire générale

Robin Dick, représentant aux affaires syndicales

Étienne Gendron, représentant aux affaires syndicales

Syndicat des enseignantes et des enseignants du Collège Lionel-Groulx

Cc : M. André G. Roy

Directeur général par intérim de la Téluq

[andre\\_g.roy@teluq.ca](mailto:andre_g.roy@teluq.ca)

Mme Johanne Jean

Présidente du réseau de l'Université du Québec

[johanne.jean@uquebec.ca](mailto:johanne.jean@uquebec.ca)

Mme Marwah Rizqy

Porte-parole de l'opposition officielle en matière d'éducation et d'enseignement supérieur

[Marwah.Rizqy.STLO@assnat.qc.ca](mailto:Marwah.Rizqy.STLO@assnat.qc.ca)

Mme Véronique Hivon

Porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'éducation

[Veronique.Hivon.JOLI@assnat.qc.ca](mailto:Veronique.Hivon.JOLI@assnat.qc.ca)

M. Gabriel Nadeau-Dubois

Porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière d'éducation supérieure

[Gabriel.Nadeau-Dubois.GOUI@assnat.qc.ca](mailto:Gabriel.Nadeau-Dubois.GOUI@assnat.qc.ca)

Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec

[fneeq.reception@csn.qc.ca](mailto:fneeq.reception@csn.qc.ca)